

Le Conseil national de développement économique des Autochtones

# Le Rapport Annuel de 2023

**DATE**

2024 juillet

---

Le Secrétariat du CNDÉA  
10 rue Wellington , Gatineau, QC  
[cndeaniedbsecretariat@sac-isc.gc.ca](mailto:cndeaniedbsecretariat@sac-isc.gc.ca)





<i>Réunion du CNDEA à Winnipeg</i> .....	16
<i>Réunion du Conseil à Ottawa</i> .....	16
<b>REGARD SUR L'AVENIR</b> .....	<b>17</b>
<i>Réexamen des recommandations du Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019...</i>	17
<i>Réconciliation économique : croissance économique du Canada</i> .....	17
<i>Plan stratégique 2024-2027</i> .....	17
<i>Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2024</i> .....	17

## Message de la présidente

Au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA), j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de 2023.

En 2023, le CNDEA a poursuivi ses consultations auprès des communautés autochtones et des intervenants de partout au pays et a cerné les obstacles et les possibilités de croissance dans le cadre de la politique gouvernementale. Grâce à des recherches exhaustives et à des efforts de collaboration, le CNDEA a travaillé à moderniser des politiques désuètes et à lancer de nouvelles initiatives qui favorisent l'autosuffisance et la parité économiques.

En tant que présidente du CNDEA, je suis fière du travail que nous avons accompli au cours de la dernière année, dont les réalisations dignes de mention suivantes :

- Comparution devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones et le Comité des sous-ministres chargé de la réconciliation avec les Autochtones.
- Organisation de la réunion ministérielle annuelle du CNDEA à Ottawa (Ontario) et consultation avec les ministres de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord, de la Petite Entreprise et de Services aux Autochtones au sujet de la réconciliation économique avec les Autochtones.
- Collaboration avec le CRTC pour améliorer l'infrastructure de l'information et des communications dans le Grand Nord et pour toutes les communautés autochtones éloignées.

Nous sommes profondément déterminés à faire progresser la réconciliation économique avec les Autochtones partout au pays, et nous sommes impatients de vous faire part de nos efforts continus. En favorisant le développement durable et en créant des possibilités d'autosuffisance économique, nous travaillons à la préparation d'un avenir où tous les peuples autochtones peuvent prospérer et s'épanouir. Nous avons hâte de mettre en valeur nos initiatives, nos réussites et les changements importants que nous apportons afin de bâtir une société plus équitable et plus prospère pour tous.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Dawn Madahbee Leach

Présidente

Conseil national de développement économique des Autochtones



## À propos du Conseil

Créé en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) est une organisation nationale non partisane dont le mandat est de conseiller le gouvernement du Canada sur le développement économique des Autochtones. Le CNDEA a une vision d'économies autochtones dynamiques, caractérisées par l'autosuffisance économique et l'égalité socioéconomique avec le reste du Canada. Composé de dirigeants d'entreprises et de communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis provenant de tout le Canada, le CNDEA joue le rôle important d'aider le gouvernement fédéral à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes adaptés aux circonstances et aux besoins uniques des peuples autochtones. Il représente également un lien essentiel entre les responsables de l'élaboration de politiques, les ministères fédéraux et les chefs d'entreprise et dirigeants locaux autochtones et non autochtones.

### *Vision*

Le Conseil a pour vision une économie autochtone dynamique, où les peuples autochtones sont autonomes sur le plan économique et ont atteint la parité économique avec la société canadienne.

### *Mission*

Le CNDEA s'est engagé à fournir des conseils et une orientation au gouvernement fédéral au sujet des possibilités économiques qui permettent aux peuples autochtones d'avoir une voix en matière de politique gouvernementale.

### *Mandat*

Fournir des conseils au ministre des Services aux Autochtones et aux autres ministres fédéraux sur les politiques et les programmes, ainsi que la coordination des programmes, qui ont trait au développement économique des Autochtones.

### *Membres*



**Dawn Madahbee Leach**

Présidente, Ontario,  
Première Nation Aundeck  
Omni Kaning

Directrice générale,  
Waubetek Business  
Development Corporation



**Victoria LaBillois**

Vice-présidente, Québec  
Première Nation Listuguj  
Mi'gmaq

Propriétaire de Wejipeg  
Excavation Copropriétaire  
de Wejuseg Construction  
Inc.



**Chef Terrance Paul**  
 Membre à titre personnel,  
 Nouvelle-Écosse, Première  
 Nation de Membertou

PDG, Membertou  
 Development Corporation



**Hilda Broomfield  
 Letemplier**  
 Membre, Terre-Neuve-et-  
 Labrador, Inuit

Présidente et dirigeante  
 principale des finances,  
 Pressure Pipe  
 Steel Fabrication Ltd.



**Marie Delorme, Ph. D.**  
 Membre, Alberta, Métis

PDG, The Imagination  
 Group of Companies



**Ruth Williams, Ph. D.**  
 Membre,  
 Colombie-Britannique,  
 Première Nation High Bar

Conseillère auprès des  
 entreprises et gestionnaire  
 de projet, Pathways to  
 Technology Project, avec All

Nations Trust Company



**Sandra Sutter**  
 Membre, Alberta, Métis

Gestionnaire autochtone  
 pour PTW Energy Services



**Maxime Vollant**  
 Membre, Québec, Première  
 Nation innue de Pessamit

Responsable des relations  
 autochtones, compagnie  
 minière Rio Tinto-IOC



**Andy Moorhouse**  
 Membre, Québec, Inuit

Vice-président du  
 développement  
 économique, Société  
 Makivik



**Michael Bonshor**  
 Membre,  
 Colombie-Britannique,  
 Première Nation  
 Dzawada'enuxw de  
 Kingcome Inlet

PDG, Visions First Nations  
 Financial Services/Ki'mola  
 Indigenous Capital



**Danielle Levine**  
Membre, Colombie-  
Britannique, Métis

Entrepreneure et  
propriétaire de Danielle  
Levine Consulting



**Dana Soonias**  
Membre, Saskatchewan,  
Première Nation de Red  
Pheasant

Directeur du développement  
économique et des services  
de formation à l'emploi,  
Conseil tribal de Saskatoon



**Bob Dickson**  
Membre, Ontario,  
Première Nation de Lac  
Seul

PDG d'entreprises  
appartenant à la Première  
Nation Attawapiskat

## **Comités**

### **Comité de direction**

Fournit régulièrement des avis et des conseils au CNDEA relatifs à l'exercice de ses fonctions, de ses responsabilités et de son mandat. Il est composé de la présidente du Conseil, de la vice-présidente et d'un membre d'office.

### **Comité du rapport d'étape sur l'évolution de l'économie autochtone**

Fournit régulièrement des avis et des conseils au sujet de la préparation de rapports d'étapes sur l'évolution de l'économie autochtone.

### **Comité d'approvisionnement**

Se concentre sur les politiques et les programmes du gouvernement fédéral, notamment la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) et les initiatives connexes, et participe activement aux travaux du groupe de référence pour l'approvisionnement autochtone.

### **Comité des politiques économiques pour les femmes**

Fournit régulièrement des avis et des conseils au CNDEA en ce qui concerne les femmes autochtones dans l'économie nationale et dans le cadre de la politique étrangère féministe.

### **Comité de l'infrastructure et de la connectivité**

Fournit régulièrement des avis et des conseils au CNDEA en ce qui concerne l'infrastructure et la connectivité dans les communautés autochtones.

**Comité des enjeux internationaux**

Fournit régulièrement des avis et des conseils au CNDEA en ce qui concerne la politique sur le développement économique autochtone international.

**Comité de planification stratégique**

Participe à l'élaboration du Plan stratégique du CNDEA.

**Comité des communications**

Fournit régulièrement des conseils à propos de la stratégie de communication du Conseil, notamment le contenu et le développement du site Web, le contenu sur les réseaux sociaux, les communiqués, les entrevues avec le CNDEA, etc.



abordables et fait valoir des histoires de réussite communautaire en Saskatchewan et dans l'ensemble du Canada. M<sup>me</sup> Madahbee Leach a également fait part de recommandations clés pour aider à régler les problèmes liés au développement économique et à la réconciliation économique autochtones, y compris les appels à la prospérité économique suivants de la SENA :

- 41. Établir des institutions autochtones axées sur le renforcement des capacités autochtones en matière de souveraineté territoriale.
- 70. Créer un institut du savoir autochtone axé sur la protection des droits des Autochtones, le suivi de la recherche axée sur les Autochtones, la protection des droits de propriété intellectuelle, les connaissances culturelles propres aux communautés et l'élaboration de principes éthiques nationaux pour guider la recherche axée sur les Autochtones.
- 86. Les gouvernements adoptent des politiques et des lois donnant la priorité aux peuples autochtones en tant que partenaires dans tous les grands projets.

### ***21<sup>e</sup> conférence nationale de l'AAFA Canada***

Le 15 février 2023, Dawn Madahbee Leach a présenté un exposé à la 21<sup>e</sup> conférence nationale de l'Association des agents financiers autochtones (AAFA) du Canada à Ottawa (Ontario). La présentation portait sur le « Développement des entreprises – Connecter l'économie autochtone de demain avec l'amélioration des résultats sociaux ». La conférence a permis de réunir des professionnels, des praticiens, des cadres et des intervenants travaillant avec des communautés et des organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

M<sup>me</sup> Madahbee a donné un aperçu du travail du Conseil et de l'équipe de la SENA et a présenté des recommandations de mesures immédiates dans les domaines de l'accès à des capitaux abordables et de l'approvisionnement, notamment :

- L'établissement d'une institution nationale d'approvisionnement dirigée par les Autochtones chargée de tenir à jour un répertoire des entreprises autochtones certifiées et d'aider ces entreprises à naviguer les processus d'approvisionnement fédéraux et organisationnels.
- La surveillance par le gouvernement de la question de savoir si chaque ministère atteint son objectif de 5 % en matière d'approvisionnement auprès des Autochtones et faire rapport annuellement.
- L'établissement d'une nouvelle relation financière qui comprend plus d'options pour les communautés des Premières Nations pour que ces dernières puissent accroître les revenus et le capital en renforçant la capacité pertinente.

### ***Forum sur la prospérité des Autochtones 2023 de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement***

Le 19 avril 2023, Dawn Madahbee Leach a présenté un exposé au Forum sur la prospérité des Autochtones de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF). Le Forum a eu lieu à Gatineau, au Québec, sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin et

anichinabé. Il s'agissait d'une occasion pour les Aînés autochtones, les propriétaires d'entreprise, les jeunes et les dirigeants de discuter de développement économique autochtone, d'autosuffisance et de réconciliation économique avec les professionnels des affaires, les institutions financières et le gouvernement.

M<sup>me</sup> Madahbee a donné un aperçu du travail du Conseil et de l'équipe de la SENA. De plus, le CNDEA a recommandé des mesures immédiates relativement aux propositions du budget de 2023 et à la SAEA, ainsi que dans les domaines de l'accès à des capitaux abordables et de la connectivité numérique. Des mesures précises recommandées pour le secteur privé ont également été fournies. Voici certaines des recommandations :

- Le financement fédéral des programmes et des initiatives visant le développement économique des Autochtones devrait être porté à au moins 10 % des dépenses totales consacrées aux peuples autochtones.
- Il faut augmenter les seuils très bas des processus non concurrentiels et des marchés à fournisseur unique.
- Il faut réviser immédiatement à la hausse la limite de prêt maximale de 250 000 \$ pour les institutions financières autochtones.

## COMPARUTIONS ET PRÉSENTATIONS

### *Dawn Madahbee Leach – Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones du Canada*

Le 11 janvier 2023, la présidente, Dawn Madahbee Leach, a fait une présentation sur l'accès des Autochtones au capital du Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones du Canada.

M<sup>me</sup> Madahbee Leach a souligné que l'accès des Autochtones au capital demeure l'un des plus grands défis à relever pour accroître l'autonomie et l'autosuffisance des gouvernements, des entreprises et des particuliers autochtones, et a fait connaître les causes de cet obstacle. M<sup>me</sup> Madahbee Leach a parlé de la SENA et de la façon dont les appels à la prospérité économique peuvent être adaptés pour être utilisés par d'autres pays dans leurs relations avec des peuples autochtones. Elle a fait part d'appels particuliers à la prospérité économique qui sont pertinents pour le Réseau de banques centrales :

- 84. Réformer les politiques et les lois du gouvernement afin d'éliminer tous les obstacles à l'accès des Autochtones aux capitaux.
- 90. Faire des recherches sur les mécanismes qui stimuleront la prospérité économique des Autochtones et mettre en pratique ces mécanismes .
- 93. Créer une banque de développement autochtone ou un intermédiaire pour le financement autochtone.

### ***Sandra Sutter – Table ronde sur la réconciliation économique des Autochtones dans les secteurs des ressources naturelles***

Le 12 janvier 2023, Sandra Sutter a fait une présentation sur la réconciliation économique avec les Autochtones dans les secteurs des ressources naturelles à la table ronde du greffier du Conseil privé et du sous-ministre des Ressources naturelles.

M<sup>me</sup> Sutter a parlé de la pertinence des appels à la prospérité économique de la SENA pour faire progresser la réconciliation économique dans les secteurs des ressources naturelles. De plus, elle a formulé des recommandations pour l'élaboration du Cadre national sur le partage des avantages de RNCAN, notamment :

- Utiliser la SENA et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones pour éclairer le Cadre, notamment en adoptant le concept du « consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause ».
- Harmoniser le Cadre avec la cible selon laquelle 5 % des contrats fédéraux sont attribués à des entreprises autochtones.
- Reconnaître absolument les gouvernements autochtones comme décideurs officiels, y compris dans l'établissement de régimes de cogestion.

### ***Dawn Madahbee Leach – Comité des sous-ministres chargé de la réconciliation avec les Autochtones***

Le 19 janvier 2023, la présidente du CNDEA, Dawn Madahbee Leach, a présenté un exposé au Comité des sous-ministres chargé de la réconciliation avec les Autochtones.

M<sup>me</sup> Madahbee Leach a présenté un aperçu des travaux du CNDEA et de l'équipe de la SENA. Elle a également formulé des recommandations de mesures immédiates dans les propositions du budget de 2023, la SAEA, l'accès à des capitaux abordables et la connectivité numérique. Voici certaines des recommandations :

- Des investissements importants sont nécessaires dans les institutions économiques et commerciales dirigées par les Autochtones et pour l'établissement d'institutions nationales dirigées par les Autochtones axées sur les terres, l'infrastructure, l'approvisionnement, les statistiques, l'éducation et différents secteurs économiques.
- Les ministères doivent soutenir le CNDEA et travailler avec lui pour élaborer une stratégie sur les télécommunications autochtones.
- La valeur totale des contrats fédéraux attribués aux entreprises autochtones devrait être supérieure à 5 % lorsque les populations locales le justifient.

### ***Victoria Labillois – Table ronde de l'industrie sur la Loi sur le cannabis***

Le 30 janvier 2023, la vice-présidente du CNDEA, Victoria Labillois, a pris la parole à la table ronde de l'industrie du cannabis avec le groupe d'experts de l'examen de la *Loi sur le cannabis*.

M<sup>me</sup> Labillois a discuté de l'importance d'inclure les peuples autochtones et leurs points de vue dans l'élaboration des lois, particulièrement au moment où le Canada continue de développer l'industrie du cannabis. Les recommandations s'adressaient à Santé Canada et comprenaient les suivantes :

- Passer un contrat avec une entreprise de recherche autochtone pour assurer le soutien à l'autodétermination dans la santé et le bien-être des peuples autochtones et offrir des possibilités de mentorat et de leadership aux Autochtones qui ont l'expertise pertinente sur ce sujet.
- Mieux comprendre les motifs de la consommation de cannabis chez les peuples autochtones (y compris comprendre à la fois les risques de la consommation problématique et les avantages potentiels de la consommation thérapeutique), ainsi que les facteurs particuliers associés à la consommation de cannabis afin de favoriser la santé et le bien-être dans les communautés autochtones et de guider les programmes de santé publique.
- Offrir du soutien et de l'aide aux communautés autochtones souhaitant mettre en place les cadres et les outils juridiques appropriés, y compris la prestation d'expertise de l'industrie, afin de fournir l'information nécessaire pour participer pleinement à l'industrie du cannabis.

### ***Danielle Levine – Examen législatif de la Banque de développement du Canada***

Le 2 février 2023, Danielle Levine a fait une présentation à la table ronde virtuelle sur l'entrepreneuriat autochtone en appui à l'examen législatif de la Banque de développement du Canada (BDC).

M<sup>me</sup> Levine a donné un aperçu du CNDEA, des obstacles à la réconciliation économique et de la SENA. Des mesures précises ont aussi été recommandées à la BDC sur la façon de mieux soutenir les entrepreneurs autochtones, notamment :

- Établir une division propre aux PME autochtones, conçue pour devenir une institution autonome dirigée par les Autochtones.
- Rédiger un énoncé clair qui met l'accent sur le soutien aux PME autochtones et l'élimination des obstacles qui entravent l'accès au capital et au financement.
- Travailler à établir des partenariats avec des institutions financières autochtones, cibler la sensibilisation des entrepreneurs et des entreprises autochtones et s'engager à augmenter l'embauche de personnel autochtone.

### ***Dawn Madahbee Leach – Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes***

Le 19 avril 2023, Dawn Madahbee Leach a fait une présentation au Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes sur le thème « Développement et soutien de l'industrie du recyclage de l'électronique, des métaux et des plastiques ».

M<sup>me</sup> Madahbee Leach a parlé de l'importance de faire participer les peuples autochtones à l'industrie du recyclage de l'électronique, des métaux et des plastiques en raison de l'importance du renouvellement, du recyclage et de la réutilisation pour les communautés autochtones et de l'importance de la durabilité

environnementale et de l'intégrité écologique. Les participants discutent également des occasions potentielles d'approvisionnement auprès des Autochtones, et les recommandations suivantes ont été formulées :

- L'industrie du recyclage de l'électronique, des métaux et des plastiques devrait également établir des cibles d'approvisionnement auprès des Autochtones et produire un rapport annuel indiquant si ces cibles sont atteintes.
- Veiller à ce que les peuples autochtones soient représentés à tous les niveaux dans cette industrie et au sein des organisations connexes, y compris aux niveaux les plus élevés des cadres et des dirigeants.
- Mieux comprendre la participation des Autochtones au recyclage et à l'assainissement de l'environnement. Utiliser des études de référence, y compris des études sur les connaissances traditionnelles, pour mieux comprendre les composantes de l'environnement qui sont précieuses pour les communautés autochtones.

### ***Ruth Williams – Réunion du comité sur le CRTC***

Le 20 avril 2023, Ruth Williams a présenté un exposé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à Whitehorse, au Yukon.

M<sup>me</sup> Williams a parlé de l'importance de la portée de la connectivité pour la réconciliation économique et a donné des conseils sur l'amélioration de l'infrastructure de l'information et des communications dans le Grand Nord et pour toutes les communautés autochtones éloignées. Voici des conseils :

- Il faudrait conclure des ententes pour permettre aux fournisseurs autochtones d'utiliser leur infrastructure existante, dans la mesure du possible.
- Il faudrait apporter des modifications législatives pour obliger le gouvernement et les entreprises de télécommunications à fournir une connectivité à 100 % – les connexions du dernier kilomètre.
- Le secteur privé doit accorder la priorité à la participation des Autochtones à la prestation de services de télécommunications, tant au sein de la chaîne d'approvisionnement que dans les rangs de la direction.

### ***Maxime Vollant – Conférence de l'Association des arpenteurs des terres du Canada***

Le 10 mai 2023, Maxime Vollant a fait une présentation intitulée « Perspectives autochtones pour une gouvernance foncière durable » à l'Association des arpenteurs des terres du Canada.

M. Vollant a présenté le travail du CNDEA, la SENA et l'état actuel de la gouvernance des terres des Premières Nations. M. Vollant a invité l'Association à collaborer davantage avec le CNDEA.

### ***Dawn Madahbee Leach – Comité sénatorial permanent des peuples autochtones***

Le 31 mai 2023, Dawn Madahbee Leach s'est adressée au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones au sujet du projet de loi C-29, *Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation*.

M<sup>me</sup> Madahbee Leach a fait part de plusieurs recommandations visant la mise en œuvre du projet de loi C-29 pour veiller à ce que le Canada soit tenu responsable des progrès réalisés en matière de réconciliation. Voici certaines des recommandations :

- Élargir la liste des personnes nommées au conseil d'administration à des personnes ne faisant pas partie d'organisations politiques autochtones pour inclure des jeunes, des femmes, des aînés, des survivants, des gardiens du savoir traditionnel et la communauté 2ELGBTQIA+.
- Les responsabilités du Conseil national de réconciliation devraient aussi inclure la surveillance et la production de rapports dans la mise en œuvre complète de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies*.
- Les responsabilités du Conseil national de réconciliation et de l'Université des Premières Nations devraient être complémentaires, et les deux institutions devraient présenter un plan de travail mutuel portant spécifiquement sur la surveillance de la recherche, des politiques et des progrès associés à la mise en œuvre des appels de la CVR, de la DNUDPA et de la SENA.

### ***Dawn Madahbee Leach – Présentation de la délégation Te Puni Kōkiri***

En avril 2023, Dawn Madahbee Leach a présenté un exposé sur la réconciliation économique au Canada à la délégation Te Puni Kōkiri en Nouvelle-Zélande.

M<sup>me</sup> Madahbee Leach a présenté le travail du CNDEA et la SENA et a parlé des domaines où des mesures immédiates s'imposent, y compris l'accès à des capitaux abordables, la SAEA et la Stratégie de télécommunications autochtones. Parmi les mesures requises, mentionnons les appels à la prospérité économique 84, 90 et 93 de la SENA.

### ***Ruth Williams et Victoria Labillois – Réunion du CNDEA avec le CRTC***

Le 19 juin 2023, Ruth Williams et Victoria Labillois ont rencontré la présidente du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Vicky Eatrises.

M<sup>me</sup> Williams et M<sup>me</sup> Labillois ont présenté des recommandations visant à améliorer l'infrastructure de l'information et des communications dans le Grand Nord et pour toutes les communautés autochtones éloignées, notamment :

- La connectivité doit être considérée comme un droit de la personne, tout comme la nourriture et le logement.
- Il faut mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport de la vérificatrice générale du Canada sur la connectivité dans les régions rurales et éloignées.

- Chaque communauté devrait avoir un réseau d'interconnexion à fibres optiques, la fibre optique jusqu'au domicile et une couverture cellulaire au sein de la communauté et à l'intérieur des logements, comme l'a souligné l'Assemblée des Premières Nations dans son analyse des lacunes en matière d'infrastructure.

## RÉUNIONS DU CONSEIL

### *Réunion virtuelle*

En février 2023, le CNDEA s'est réuni virtuellement pour faire le point sur les activités récentes et les prochaines étapes des comités. Les membres du CNDEA ont également fait le point sur leurs récentes présentations et activités. La réunion a également comporté une présentation sur la « Mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones » par Keith Smith et Barry Christoff.

### *Réunion du CNDEA à Prince Rupert*

En mai 2023, le CNDEA s'est réuni à Prince Rupert, en Colombie-Britannique. Pendant la réunion, on a présenté les rapports des comités du CNDEA sur leurs activités récentes et leurs plans, et le Secrétariat du CNDEA a fait une mise à jour. La réunion comprenait également des présentations du bureau régional de la Colombie-Britannique de Services aux Autochtones Canada, de Développement économique Canada pour le Pacifique, de la Coalition des grands projets des Premières Nations, de TELUS, de l'Administration portuaire de Prince Rupert et du Secteur des terres et du développement économique de Services aux Autochtones Canada. Le deuxième jour de la réunion, le CNDEA a tenu une table ronde sur l'accès des Autochtones aux capitaux auprès de la Coalition des grands projets des Premières Nations et de Ressources naturelles Canada.



Réunion du CNDEA à l'hôtel Crest à Prince Rupert (C.-B.).

## Réunion du CNDEA à Winnipeg



De gauche à droite : Victoria Labillois, Dawn Madahbee Leach, Lorne Pelletier

En septembre 2023, le CNDEA s'est réuni à Winnipeg, au Manitoba. Le CNDEA a discuté des travaux de ses divers comités, a reçu une mise à jour du Secrétariat du CNDEA et a tenu une séance de planification stratégique au sujet de la création et de la diffusion de son plan stratégique pour 2024-2027. Les membres du CNDEA ont assisté à des présentations faites par des représentants de Services aux Autochtones Canada, de PrairiesCan, du Secteur des résolutions et des partenariats de RCAANC, de la

Manitoba Inuit Association, de la Treaty One Economic Development Organization, de l'Organisation des chefs du Sud et du Tribal Council Investment Group of Manitoba, puis ont tenu des discussions avec eux. Le CNDEA a également eu l'occasion de déjeuner avec le chef de la Première Nation de Long Plain, d'assister à une présentation et de discuter avec la Fédération des Métis du Manitoba et la Louis Riel Capital Corporation dans leurs bureaux respectifs. Les membres ont également rendu visite aux Manitoba Mukluks.

## Réunion du Conseil à Ottawa

En décembre 2023, les membres du CNDEA se sont réunis à Ottawa, en Ontario, pour discuter du travail de ses divers comités et ont reçu une mise à jour du Secrétariat du CNDEA. La réunion annuelle du CNDEA à Ottawa lui permet de formuler des recommandations et de faire part de ses préoccupations directement à divers ministres. Cette réunion a permis au CNDEA d'avoir des discussions avec le ministre de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, la ministre de la Petite Entreprise et la ministre des Services aux Autochtones



De gauche à droite : Maxime Vollant, Sandra Sutter, Hilda Broomfield Letemplier, Marie Delorme, Dawn Madahbee Leach, la présidente du RNM Cassidy Caron, Ruth Williams, Victoria Labillois, le chef Terrance Paul, Andy Moorhouse, Bob Dickson.

Canada. Le CNDEA a également eu des discussions avec les organismes de gouvernance autochtones, comme le président du Ralliement national des Métis et des représentants d’Inuit Tapiriit Kanatami et de l’Assemblée des Premières Nations. Des représentants de Services aux Autochtones Canada, du ministère des Ressources naturelles, d’Animikii, de l’Association nationale des sociétés autochtones de financement, du ministère des Pêches et des Océans et de l’Initiative sur les partenariats stratégiques ont également présenté des exposés.

## **REGARD SUR L’AVENIR**

Tout au long de 2023, le CNDEA s’est employé à publier quatre rapports de 2024 : *Réexamen des recommandations du Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2019*; *Réconciliation économique : croissance économique canadienne*, le *Plan stratégique 2024-2027* du CNDEA et le *Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2024*.

### ***Réexamen des recommandations du Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2019***

Le *Réexamen des recommandations du Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2019* décrit les mesures prises par le gouvernement fédéral pour donner suite aux recommandations formulées dans le *Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2019*. Le rapport établit un lien entre ces recommandations et les « appels à la prospérité » de la SENA. Pour chaque recommandation, le rapport indique si le gouvernement fédéral a fait des progrès ou s’il doit en faire plus.

### ***Réconciliation économique : croissance économique du Canada***

*Réconciliation économique : croissance économique du Canada* est un rapport qui utilise les données du recensement de 2021 de Statistique Canada pour estimer que la réduction des écarts économiques entre la main-d’œuvre autochtone et non autochtone pourrait faire augmenter le PIB canadien de 26,7 milliards de dollars. Le rapport décrit la méthodologie utilisée pour cette estimation.

### ***Plan stratégique 2024-2027***

Le Plan stratégique 2024-2027 définira les objectifs et les domaines d’intérêt du CNDEA au cours des trois prochaines années.

### ***Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2024***

La 4<sup>e</sup> édition du *Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones* sera publiée en 2024. On y examine l’emploi, le revenu, le bien-être communautaire, l’éducation, l’entrepreneuriat et le développement des entreprises, la gouvernance, l’infrastructure, ainsi que les terres et les ressources des communautés autochtones. Cette édition comprendra également une analyse comparative entre les sexes et un examen des différences entre les tranches d’âge et les régions. La rédaction du rapport est orientée par un comité consultatif d’experts composé d’éminents universitaires de partout au pays.

